**Sélection pour les championnats d’hiver de paranatation ouverts de Pologne en novembre 2022**

**But** : Ce programme a pour but d’aider les nageurs d’âge ciblé à se qualifier pour les Jeux paralympiques de Paris 2024. Il s’agit d’une étape dans la progression pour monter sur le podium aux Jeux paralympiques de 2028.

**Justification :** Présenter une occasion d’entrainement et de compétition hors du pays. Il s’agit d’une compétition d’entrainement sans repos prévu. Les athlètes doivent apprendre à compétitionner à un niveau élevé en entrainement.

**Compétition : Championnats d’hiver ouverts de Pologne  
Lieu :** Szczecin, Pologne

**Dates :**

Départ pour Szczecin le 30 octobre 2022

Entrainement : 31 oct.-2 nov. 2022

Dates de la compétition : 3-6 novembre 2022

Retour au Canada : 7 novembre 2022

**Sélection :** Un maximum de 6 nageurs seront sélectionnés.

Les nageurs seront choisis par l’entraineur NextGen et du parcours du programme paralympique et l’entraineure du parcours de la haute performance de paranatation et responsable de la classification nationale.

* Tous les candidats seront classés selon le nombre total de points obtenus (tableau de pointage en paranatation du Canada) en combinant les pointages de leurs deux meilleures épreuves paralympiques de Paris 2024.
* Les nageurs qui ont seulement une classe SB se qualifient avec leur épreuve à la brasse.

Les temps utilisés seront basés sur les performances lors des compétitions suivantes :

* CHAMPIONNATS CANADIENS JUNIORS ET SÉNIORS SPEEDO 2022; ou
* JEUX D’ÉTÉ DU CANADA 2022

Les nageurs doivent accepter leur sélection d’ici le 15 septembre 2022.

**Admissibilité des nageurs :**

* Détenir une classe sportive valide de la WPS et être membre en règle de Natation Canada en tant que membre compétitif.
* Détenir un passeport canadien valide en novembre 2022 et qui n’expire pas avant le 7 février 2023 (valide pendant 90 jours après la date de départ de la Pologne).

**Les nageurs doivent compléter le formulaire de candidature en ligne, qui se trouve à l’adresse suivante :** [**https://forms.swimming.ca/machform/view.php?id=216348**](https://forms.swimming.ca/machform/view.php?id=216348)La date limite de soumission des candidatures est le 1er septembre 2022.

**Coût pour les athlètes** : 500,00 $

**Personnel :** Entraineur NextGen et du parcours du programme paralympique, 1 gérant d’équipe, 1 entraineur sélectionné.

**Sélection des entraineurs :**

Pour être admissible, un entraineur doit satisfaire aux critères suivants :

1. Être résident du Canada et dûment employé comme entraineur de natation par un organisme affilié de Natation Canada pendant 90 jours avant la date limite de soumission des candidatures;
2. Être un entraineur dûment inscrit auprès de l’Association canadienne des entraineurs et instructeurs de natation (ACEIN) et de Natation Canada en date du 30 septembre 2022;
3. Si une vérification du casier judiciaire ou une vérification de l’habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables (VHPV) n’est pas déjà à son dossier avec Natation Canada, fournir une vérification accrue des renseignements de la police (E-PIC) en conformité avec la politique d’enquête de sécurité de Natation Canada en vigueur en septembre 2022;
4. Détenir un passeport valide pour les voyages à l’étranger en novembre 2022 et qui n’expire pas avant le 7 février 2023 (valide pendant 90 jours après la date de départ de la Pologne).
5. Envoyer une lettre d’une page à l’entraineur NextGen et du parcours du programme paralympique ([mberube@swimming.ca](mailto:mberube@swimming.ca)) d’ici le 1er septembre 2022. La candidature doit comprendre :
   1. Un dossier d’entraineur;
   2. Une description des compétences et de l’expertise utiles pour cette équipe;
   3. Les résultats de perfectionnement professionnel attendus;
   4. La valeur anticipée (pour l’entraineur, le club et la région) de cette opportunité.
6. Respecter l’entente du Programme canadien antidopage (PCA) et le code de l’Agence mondiale antidopage (AMA) et n’avoir jamais enfreint l’entente du PCA ou le code de l’AMA;
7. En date du 30 septembre 2022, avoir complété avec succès les modules de formation suivants :
8. L’ABC du sport sain du CCES;
9. Rôle du personnel de soutien aux athlètes du CCES;
10. Respect et sport pour leaders d’activité ou formation sur la sécurité dans le sport de l’ACE
11. Module de formation des entraineurs de paranatation de Natation Canada.

La préférence sera accordée aux entraineurs actuels des athlètes admissibles à la sélection. Nous encourageons tous les entraineurs admissibles à soumettre leur candidature.

**Date limite de soumission des candidatures pour les entraineurs : 1er septembre 2022.**